



Calendrier des activités de formation



Saison 2024-2025

Le CQFF – Votre référence pour répondre à vos besoins

Le CQFF poursuit sur sa lancée avec le retour de plusieurs incontournables et des nouveautés au programme à découvrir.

Nos incontournables au programme 2024-2025 :

- Mise à jour en fiscalité : Applications pratiques pour les sociétés, les fiducies et les particuliers pour les comptables et autres professionnels de la fiscalité;
(anciennement *Mise à jour en fiscalité pour les comptables*)
- Mise à jour en fiscalité : Applications pratiques pour les sociétés, les fiducies et les particuliers pour les planificateurs financiers, les conseillers en placement et les courtiers hypothécaires ou en assurance;
(anciennement *Mise à jour en fiscalité pour les planificateurs financiers et les conseillers en placement*)
- Impôts des particuliers : Applications pratiques et déclarations fiscales;
(anciennement *Déclarations fiscales des particuliers*)
- Mise à jour en TPS/TVH et TVQ, autres taxes et droits touchant les entreprises québécoises – récents développements et particularités;
- Applications et particularités en TPS/TVH et TVQ, autres taxes et droits touchant les entreprises québécoises.

Nos nouveautés au programme 2024-2025 :

- Accession à la propriété : RAP, CELIAPP et autres mesures fiscales;
- Formation de haut-niveau sur la retraite en partenariat avec Nathalie Bachand, Martin Dupras et Mélanie Beauvais;
- Propriété immobilière aux États-Unis et autres aspects importants de la fiscalité américaine pour les particuliers;
- TPS/TVH et TVQ : Immobilier;
- TPS/TVH et TVQ : OBE et OBNL;
- TPS/TVH et TVQ : Réorganisations et groupe de personnes;
- Régimes de taxes à la consommation aux États-Unis;
- NCECF : Mise à jour, applications, particularités et sommaire des choix en comptabilité et en présentation des états financiers;
- NCOSBL : Mise à jour, applications, particularités et sommaire des choix en comptabilité et en présentation des états financiers;
- Fonction finance et gestion de la performance des organisations;
- Transformation organisationnelle et optimisation des ressources;
- Meilleures pratiques de la fonction finance – Contrôle interne et la prévention de la fraude.

Découvrez les autres activités offertes par le CQFF :

- Meilleures pratiques – Gestion des coûts et des opérations de l'organisation afin d'augmenter les bénéfices et la valorisation de l'organisation;
- Meilleures pratiques – Gestion de l'encaisse, les débours et la gestion des risques financiers rattachés;
- Mise à jour et meilleures pratiques en financement et relations avec vos actionnaires – créanciers – banquiers en rappel;
- Mise à jour et meilleures pratiques en contexte de redressement et/ou insolvabilité en rappel.

Bonne saison 2024-2025! Réservez rapidement votre place et bénéficiez de nos prix hâtifs et la possibilité de payer avant le 15 octobre 2024 ou le 15 janvier 2025 selon la formation.

L'équipe du CQFF



Inscrivez-vous rapidement pour profiter du prix hâtif, en vigueur jusqu'au 15 octobre 2024, pour les activités de formation de l'automne 2024.

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

Choisissez parmi les options économiques pour vous inscrire

À compter de 2024-2025, le CQFF ajoute différentes options économiques à celles existantes :

Inscriptions à nos sessions publiques	Inscrivez-vous et vos employés dès maintenant pour profiter du prix hâtif avant le 15 octobre ou le 15 janvier et payez seulement avant ces dates selon la formation .
Rabais fidélité	Jusqu'à 15 % de rabais selon les inscriptions achetées à nos sessions publiques en 2024-2025 pour la saison 2025-2026 – Plus vous inscrivez d'employés : plus gros sera le rabais.
Votre animateur, notre matériel de formation / Formation dans votre organisation	Communiquer avec le CQFF pour établir une entente et profiter d'un rabais important . Découvrez nos formules de formation dans votre organisation et de Votre animateur, notre matériel pour offrir une formation adaptée à vos employés dans votre organisation.
Codes promotionnels	Surveillez nos codes promotionnels en cours de saison dans nos communications.

Rabais fidélité à cumuler en 2024-2025 pour la saison 2025-2026

Si vous inscrivez plusieurs employés à nos sessions publiques du CQFF, vous bénéficierez d'un code promotionnel jusqu'à 15 % pour la saison suivante – Plus vous inscrivez d'employés : plus gros sera le rabais.

Valeurs des inscriptions achetées par un employeur	Rabais fidélité la saison suivante
Entre 1 000 \$ et 2 499 \$	5 %
Entre 2 500 \$ et 14 999 \$	10 %
15 000 \$ et plus	15 %

Le CQFF a confirmé en juin 2024 aux employeurs admissibles le rabais fidélité 2024-2025. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute question à ce sujet.

Merci à nos partenaires



Surveillez nos nouveaux lieux de formation et notre projet pilote de matériel de formation en **couleur** pour la saison 2024-2025!

Choisissez le bon mode de diffusion pour vous

Le CQFF offre pour 2024-2025 différents modes de diffusion : lequel vous convient le mieux?

Mode de diffusion	Description	Avantages	À considérer
Webdiffusion en direct	Séance en direct diffusant la formation captée précédemment et offrant une période de questions à distance en direct avec un (des) formateur(s)	<ul style="list-style-type: none"> Aucun déplacement pour suivre la formation; Aucun supplément en présentiel ne s'applique; Possibilité de clavarder avec les formateurs en direct et poser vos questions; Aucune évaluation sommative requise pour se faire reconnaître les heures de formation continue obligatoire; Format PDF du matériel disponible dans les documents en ligne sur le portail. 	<ul style="list-style-type: none"> Avoir une bonne connexion Internet (idéalement filaire); Prévoir de télécharger le matériel de formation d'avance; Aucune possibilité de faire des pauses ou de revenir en arrière puisque la formation est en direct à une date fixe; Formation à distance.
Webdiffusion en différé	Séance ayant fait l'objet d'une formation captée précédemment et se donnant uniquement à distance en différé	<ul style="list-style-type: none"> Aucun déplacement pour suivre la formation; Aucun supplément en présentiel ne s'applique; Possibilité de suivre la formation à votre rythme (faire des pauses ou revenir en arrière) puisque la formation est en différé; Format PDF du matériel disponible dans les documents en ligne sur le portail. 	<ul style="list-style-type: none"> Avoir une bonne connexion Internet (idéalement filaire); Prévoir de télécharger le matériel de formation d'avance; Aucune possibilité de clavarder avec les formateurs en direct; Vous pouvez poser vos questions pour les formations en fiscalité par courriel à fiscalite@cqff.com et/ou formation@cqff.com; Évaluation sommative requise pour se faire reconnaître les heures de formation continue obligatoire; Le prix de la formation est légèrement supérieur; Aucune annulation/remboursement n'est possible dès que l'accès à l'activité de formation est accordé.
Formation à distance en direct	Séance se donnant entièrement et uniquement à distance en direct pouvant être captée pour diffusion future en webdiffusion	<ul style="list-style-type: none"> Aucun déplacement pour suivre la formation; Aucun supplément en présentiel ne s'applique; Possibilité de clavarder avec les formateurs en direct et poser vos questions; Aucune évaluation sommative requise pour se faire reconnaître les heures de formation continue obligatoire; Format PDF du matériel disponible dans les documents en ligne sur le portail. 	<ul style="list-style-type: none"> Avoir une bonne connexion Internet (idéalement filaire); Prévoir de télécharger le matériel de formation d'avance; Aucune possibilité de faire des pauses ou de revenir en arrière puisque la formation est en direct; Formation à distance à une date fixe.
Présentiel	Séance se donnant entièrement et uniquement en personne pouvant être captée pour diffusion future en webdiffusion	<ul style="list-style-type: none"> Possibilité de rencontrer en personne les formateurs (avant la séance, lors des pauses, lors du repas s'il y a lieu et à la fin de la séance); Possibilité de réseauter avec les autres participants de la séance en présentiel; Aucune évaluation sommative requise pour se faire reconnaître les heures de formation continue obligatoire; Format PDF du matériel disponible dans les documents en ligne sur le portail. 	<ul style="list-style-type: none"> Déplacement requis pour suivre la formation; Format papier obligatoire pour assurer une bonne logistique, un supplément s'applique; Un supplément pour le présentiel s'applique également.

Calendrier 2024-2025 en un coup d'œil

Formations 2024-2025	Date et heures de la séance ¹	Mode de diffusion	Tarifs ²	Supplément en présentiel ³	Supplément format papier ⁴
Mise à jour en fiscalité : Applications pratiques pour les sociétés, les fiduciaires et les particuliers pour les comptables et autres professionnels de la fiscalité Sigle : MAJCPA2024	7 novembre 2024 – 8 h 30 à 16 h 30	Présentiel - Brossard ⁵	375 \$	75 \$ - obligatoire	75 \$ - obligatoire
	12 novembre 2024 – 8 h 30 à 16 h 30	Présentiel - Laval	375 \$	75 \$ - obligatoire	75 \$ - obligatoire
	18 novembre 2024 – 8 h 30 à 16 h 30	Présentiel - Québec	375 \$	75 \$ - obligatoire	75 \$ - obligatoire
	26 et 27 novembre 2024 – 8 h 30 à 12 h 00	Webdiffusion en direct	375 \$	s. o.	75 \$ - optionnel
	4 et 5 décembre 2024 – 8 h 30 à 12 h 00	Webdiffusion en direct	375 \$	s. o.	75 \$ - optionnel
	À compter du 2 décembre 2024 jusqu'au 31 mars 2025	Webdiffusion en différé	425 \$	s. o.	75 \$ - optionnel
Mise à jour en fiscalité : Applications pratiques pour les sociétés, les fiduciaires et les particuliers pour les planificateurs financiers, les conseillers en placement et les courtiers hypothécaires ou en assurance Sigle : MAJPF2024	20 novembre 2024 – 8 h 30 à 12 h 30	Présentiel - Laval Nouveauté	275 \$	50 \$ - obligatoire	75 \$ - obligatoire
	28 novembre 2024 – 8 h 30 à 12 h 30	Webdiffusion en direct	275 \$	s. o.	75 \$ - optionnel
	3 décembre 2024 – 8 h 30 à 12 h 30	Webdiffusion en direct	275 \$	s. o.	75 \$ - optionnel
	À compter du 2 décembre 2024 jusqu'au 31 mars 2025	Webdiffusion en différé	325 \$	s. o.	75 \$ - optionnel
Accession à la propriété : RAP, CELIAPP et autres mesures fiscales Nouveauté Sigle : ACCESSION2024	À compter du 25 novembre 2024 jusqu'au 31 août 2025 (incluant une période de questions par Teams avec les formatrices le 16 janvier 2025 de 11 h 00 à 12 h 00)	Webdiffusion en différé	299 \$	s. o.	50 \$ - optionnel
Formation de haut-niveau sur la retraite Nouveauté Sigle : RETRAITE2024	8 novembre 2024 – 8 h 30 à 12 h 30	Présentiel - Brossard ⁵	275 \$	Inclus ⁶	50 \$ - obligatoire
	19 novembre 2024 – 8 h 30 à 12 h 30	Présentiel - Québec	275 \$	Inclus ⁶	50 \$ - obligatoire
	29 novembre 2024 – 8 h 30 à 12 h 30	Formation à distance en direct	275 \$	s. o.	50 \$ - optionnel
	À compter du 9 décembre 2024 jusqu'au 31 mars 2025	Webdiffusion en différé	275 \$	s. o.	50 \$ - optionnel
Impôts des particuliers : Applications pratiques et déclarations fiscales (7 heures) Sigle : DECL2024	4 février 2025 – 8 h 30 à 16 h 30	Présentiel - Brossard ⁵	375 \$	75 \$ - obligatoire	85 \$ - obligatoire
	6 février 2025 – 8 h 30 à 16 h 30	Présentiel - Laval	375 \$	75 \$ - obligatoire	85 \$ - obligatoire
	10 février 2025 – 8 h 30 à 16 h 30	Présentiel - Québec	375 \$	75 \$ - obligatoire	85 \$ - obligatoire
	19 et 20 février 2025 – 8 h 30 à 12 h 00	Webdiffusion en direct	375 \$	s. o.	85 \$ - optionnel
	11 et 12 mars 2025 – 8 h 30 à 12 h 00	Webdiffusion en direct	375 \$	s. o.	85 \$ - optionnel
	À compter du 24 février 2025 jusqu'au 30 juin 2025	Webdiffusion en différé	425 \$	s. o.	85 \$ - optionnel
Impôts des particuliers : Applications pratiques et déclarations fiscales (4 heures) Sigle : DECL2024-4H	18 février 2025 – 8 h 30 à 12 h 30	Webdiffusion en direct	275 \$	s. o.	85 \$ - optionnel
	13 mars 2025 – 8 h 30 à 12 h 30	Webdiffusion en direct	275 \$	s. o.	85 \$ - optionnel
	À compter du 24 février 2025 jusqu'au 30 juin 2025	Webdiffusion en différé	325 \$	s. o.	85 \$ - optionnel

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

- 1 Date limite d'inscriptions : 7 jours ouvrables avant chaque séance et 7 jours ouvrables avant la date limite de visionnement pour les séances en webdiffusion en différé.
- 2 Prix spécial jusqu'au 15 octobre 2024 ou 15 janvier 2025 selon la formation (rabais de 100 \$ sur le prix régulier et 50 \$ pour les webdiffusions en différé de 3.5 heures et plus).
- 3 Pour le supplément en présentiel, le prix varie selon la durée de la formation.
- 4 Pour le supplément format papier, le prix varie selon la durée de la formation. Pour toute demande de format papier reçue moins de 10 jours avant la séance, le CQFF ne peut garantir que vous le recevrez à temps pour la séance. Toutefois, le format PDF sera accessible via le Portail CQFF.
- 5 Les présentiels à Brossard ont lieu au Centre de formation DIX30 à l'exception de l'activité « Formation de haut-niveau sur la retraite » qui a lieu à Hôtel Escad Quartier DIX30.
- 6 Le prix inclut café et thé uniquement.

Calendrier 2024-2025 en un coup d'œil (suite)

Formations 2024-2025	Date et heures de la séance ¹	Mode de diffusion	Tarifs ²	Supplément en présentiel ³	Supplément format papier ⁴
Propriété immobilière aux États-Unis et autres aspects importants de la fiscalité américaine pour les particuliers Nouveauté Sigle : IMMOUSA2024	5 novembre 2024 – 8 h 30 à 11 h 30	Formation à distance en direct	249 \$	s. o.	50 \$ - optionnel
	À compter du 18 novembre 2024 jusqu'au 30 juin 2025	Webdiffusion en différé	299 \$	s. o.	50 \$ - optionnel
Mise à jour en TPS/TVH et TVQ, autres taxes et droits touchant les entreprises québécoises – récents développements et particularités Sigle : MAJTX2024	6 novembre 2024 – 8 h 30 à 12 h 00	Formation à distance en direct	249 \$	s. o.	50 \$ - optionnel
	À compter du 18 novembre 2024 jusqu'au 30 juin 2025 (incluant une période de questions par Teams avec les formateurs le 11 décembre 2024 de 11 h 00 à 12 h 00)	Webdiffusion en différé	299 \$	s. o.	50 \$ - optionnel
Applications et particularités en TPS/TVH et TVQ, autres taxes et droits touchant les entreprises québécoises Sigle : APPTX2024	21 et 22 janvier 2025 – 8 h 30 à 12 h 00	Formation à distance en direct	349 \$	s. o.	50 \$ - optionnel
	18 et 19 mars 2025 – 8 h 30 à 12 h 00	Webdiffusion en direct	349 \$	s. o.	50 \$ - optionnel
	À compter du 3 février 2025 jusqu'au 31 août 2025	Webdiffusion en différé	399 \$	s. o.	50 \$ - optionnel
TPS/TVH et TVQ : Immobilier Nouveauté Sigle : TXIMMO2024	À compter du 3 février 2025 jusqu'au 31 août 2025 (incluant une période de questions par Teams avec les formateurs le 20 mars 2025 de 8 h 30 à 9 h 30)	Webdiffusion en différé	125 \$	s. o.	s. o.
TPS/TVH et TVQ : OBE et OBNL Nouveauté Sigle : TXOBEONL2024	À compter du 3 février 2025 jusqu'au 31 août 2025 (incluant une période de questions par Teams avec les formateurs le 20 mars 2025 de 10 h 00 à 11 h 00)	Webdiffusion en différé	125 \$	s. o.	s. o.
TPS/TVH et TVQ : Réorganisations et groupe de personnes Nouveauté Sigle : TXRGP2024	À compter du 3 février 2025 jusqu'au 31 août 2025 (incluant une période de questions par Teams avec les formateurs le 21 mars 2025 de 8 h 30 à 9 h 30)	Webdiffusion en différé	125 \$	s. o.	s. o.
Régimes de taxes à la consommation aux États-Unis Nouveauté Sigle : TXUSA2024	À compter du 3 février 2025 jusqu'au 31 août 2025 (incluant une période de questions par Teams avec les formateurs le 21 mars 2025 de 10 h 00 à 11 h 00)	Webdiffusion en différé	125 \$	s. o.	s. o.
NCECF : Mise à jour, applications, particularités et sommaire des choix en comptabilité et en présentation des états financiers Nouveauté Sigle : NCECF2024	21 et 22 novembre 2024 – 8 h 30 à 12 h 00	Formation à distance en direct	349 \$	s. o.	50 \$ - optionnel
	À compter du 2 décembre 2024 jusqu'au 31 août 2025	Webdiffusion en différé	399 \$	s. o.	50 \$ - optionnel

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

1 Date limite d'inscriptions : 7 jours ouvrables avant chaque séance et 7 jours ouvrables avant la date limite de visionnement pour les séances en webdiffusion en différé.

2 Prix spécial jusqu'au 15 octobre 2024 ou 15 janvier 2025 selon la formation (rabais de 100 \$ sur le prix régulier et 50 \$ pour les webdiffusions en différé de 3.5 heures et plus).

3 Pour le supplément en présentiel, le prix varie selon la durée de la formation.

4 Pour le supplément format papier, le prix varie selon la durée de la formation. Pour toute demande de format papier reçue moins de 10 jours avant la séance, le CQFF ne peut garantir que vous le recevrez à temps pour la séance. Toutefois, le format PDF sera accessible via le Portail CQFF.

Calendrier 2024-2025 en un coup d'œil (suite)

Formations 2024-2025	Date et heures de la séance ¹	Mode de diffusion	Tarifs ²	Supplément en présentiel ³	Supplément format papier ⁴
NCOSBL : Mise à jour, applications, particularités et sommaire des choix en comptabilité et en présentation des états financiers Nouveauté Sigle : NCOSBL2024	12 et 13 décembre 2024 – 8 h 30 à 12 h 00	Formation à distance en direct	349 \$	s. o.	50 \$ - optionnel
	À compter du 6 janvier 2025 jusqu'au 31 août 2025	Webdiffusion en différé	399 \$	s. o.	50 \$ - optionnel
Fonction finance et gestion de la performance des organisations Nouveauté Sigle : FINORG2024	25 et 26 mars 2025 – 8 h 30 à 12 h 00	Webdiffusion en direct	349 \$	s. o.	50 \$ - optionnel
	À compter du 7 avril 2025 jusqu'au 31 août 2025	Webdiffusion en différé	399 \$	s. o.	50 \$ - optionnel
Transformation organisationnelle et optimisation des ressources Nouveauté Sigle : TOOR2024	27 et 28 mai 2025 – 8 h 30 à 12 h 00	Webdiffusion en direct	349 \$	s. o.	50 \$ - optionnel
	À compter du 26 mai 2025 jusqu'au 31 août 2025	Webdiffusion en différé	399 \$	s. o.	50 \$ - optionnel
Meilleures pratiques - Gestion des coûts et des opérations de l'organisation afin d'augmenter les bénéfices et la valorisation de l'organisation Sigle : MPCOUTS2024	3 et 4 juin 2025 – 8 h 30 à 12 h 00	Webdiffusion en direct	349 \$	s. o.	50 \$ - optionnel
	À compter du 26 mai 2025 jusqu'au 31 août 2025	Webdiffusion en différé	399 \$	s. o.	50 \$ - optionnel
Meilleures pratiques de la fonction finance - Contrôle interne et la prévention de la fraude Nouveauté Sigle : MPFRAUDE2024	10 et 11 juin 2025 – 8 h 30 à 12 h 00	Webdiffusion en direct	349 \$	s. o.	50 \$ - optionnel
	À compter du 26 mai 2025 jusqu'au 31 août 2025	Webdiffusion en différé	399 \$	s. o.	50 \$ - optionnel
Meilleures pratiques - Gestion de l'encaisse, les débours et la gestion des risques financiers rattachés Sigle : MPGES2024	17 et 18 juin 2025 – 8 h 30 à 12 h 00	Webdiffusion en direct	349 \$	s. o.	50 \$ - optionnel
	À compter du 26 mai 2025 jusqu'au 31 août 2025	Webdiffusion en différé	399 \$	s. o.	50 \$ - optionnel
Meilleures pratiques de la fonction finance dans le contexte actuel Sigle : MPFFCA2024	À compter du 13 juin 2024 jusqu'au 31 août 2025	Webdiffusion en différé	125 \$	s. o.	s. o.
Mise à jour et meilleures pratiques en financement et relations avec vos actionnaires – créanciers – banquiers en rappel Sigle : MAJFIN2024	14 et 15 janvier 2025 – 8 h 30 à 12 h 00	Webdiffusion en direct	349 \$	s. o.	50 \$ - optionnel
	À compter du 13 juin 2024 jusqu'au 31 août 2025	Webdiffusion en différé	399 \$	s. o.	50 \$ - optionnel
Mise à jour et meilleures pratiques en contexte de redressement et/ou insolvabilité en rappel Sigle : MAJRI2024	À compter du 1 ^{er} juin 2024 jusqu'au 31 août 2025	Webdiffusion en différé	299 \$	s. o.	50 \$ - optionnel

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

- 1 Date limite d'inscriptions : 7 jours ouvrables avant chaque séance et 7 jours ouvrables avant la date limite de visionnement pour les séances en webdiffusion en différé.
- 2 Prix spécial jusqu'au 15 octobre 2024 ou 15 janvier 2025 selon la formation (rabais de 100 \$ sur le prix régulier et 50 \$ pour les webdiffusions en différé de 3.5 heures et plus).
- 3 Pour le supplément en présentiel, le prix varie selon la durée de la formation.
- 4 Pour le supplément format papier, le prix varie selon la durée de la formation. Pour toute demande de format papier reçue moins de 10 jours avant la séance, le CQFF ne peut garantir que vous le recevrez à temps pour la séance. Toutefois, le format PDF sera accessible via le Portail CQFF.

PROGRAMME – FISCALITÉ

Mise à jour en fiscalité : Applications pratiques pour les sociétés, les fiducies et les particuliers pour les comptables et autres professionnels de la fiscalité

Durée de l'activité de formation : 7 heures

But de l'activité de formation :

Cette activité de formation vous permettra de vous tenir à jour concernant les nombreuses annonces des autorités fiscales au cours de la dernière année, les changements récents apportés aux lois fiscales et autres lois connexes ainsi qu'aux pratiques administratives des autorités fiscales, tout en vous donnant des réponses aux questions qui vous sont posées quotidiennement dans le cadre de votre pratique ainsi que des arguments de décisions, des stratégies et des nouveaux outils pour vous et votre organisation / vos clients. Bref, il s'agit d'une activité de formation sur l'ensemble de l'actualité fiscale, adaptée principalement à la réalité des comptables.

Qui devrait suivre cette activité de formation :

Tout comptable qui veut se garder à jour sur les nouveautés fiscales et sujets connexes de la dernière année. Des fiscalistes y trouveront également leur compte selon leur pratique professionnelle et leur champ d'expertise.

Objectifs de l'activité de formation :

À la fin de la formation et de retour en milieu de travail, vous serez en mesure de :

- Connaître les principaux changements législatifs en vigueur et à venir, ainsi qu'en matière d'interprétation et d'administration fiscale;
- Déterminer les principaux enjeux et particularités au niveau fiscal pour votre organisation ou vos clients;
- Mettre en œuvre un plan d'action, s'il y a lieu, pour optimiser les pratiques touchant la fiscalité dans votre organisation ou auprès de vos clients.

Au programme :

- Présentation des tables d'impôt et tableaux utiles;
- Revue des taux d'imposition applicables pour l'année 2024 et diverses stratégies de rémunération de l'actionnaire dirigeant;

- Nouveautés fiscales et autres sujets connexes affectant les sociétés, les fiducies et les particuliers qui ont été annoncées au cours de la dernière année (mise à jour économique, budget et autres annonces) en plus d'un suivi des mesures importantes annoncées dans les années antérieures qui sont en lien avec votre pratique;
- Mise à jour sur une multitude de règles visant les placements, les véhicules de retraite et les produits d'assurance, y compris certaines incidences fiscales relatives aux revenus et frais découlant de placements;
- Prises de position administrative des autorités fiscales, jurisprudence récente et administration fiscale;
- Plusieurs conseils pour vos clients pour l'an 2024.

Stratégie de formation :

Exposé magistral accompagné d'exemples.

Matériel du participant :

Ouvrage de référence servant comme matériel de formation.

Accès par le Portail CQFF à plusieurs documents complémentaires, intitulés documents Web, pour bonifier le contenu de l'ouvrage de référence.

Communiqués, dans les mois suivant la tenue de l'activité de formation, qui vous aviseront de tout changement apporté par le fisc et ayant trait aux informations fournies lors de cette activité de formation.

Formateurs :



Elaine Samoisette,
CQFF



Natalie Hotte,
CQFF



Félix-Antoine
Ste-Marie,
Raymond Chabot
Grant Thornton

« Il vous faut cette formation pour être au courant des nouveautés et aider le client à prendre des décisions. »

Dates des séances et tarifs				
Dates et heures	Mode de diffusion	Tarifs*	Supplément en présentiel	Supplément format papier
7 novembre 2024 – 8 h 30 à 16 h 30	Présentiel - Brossard au Centre de formation DIX30	375 \$	75 \$ - obligatoire	75 \$ - obligatoire
12 novembre 2024 – 8 h 30 à 16 h 30	Présentiel - Laval	375 \$	75 \$ - obligatoire	75 \$ - obligatoire
18 novembre 2024 – 8 h 30 à 16 h 30	Présentiel - Québec	375 \$	75 \$ - obligatoire	75 \$ - obligatoire
26 et 27 novembre 2024 – 8 h 30 à 12 h 00	Webdiffusion en direct	375 \$	s. o.	75 \$ - optionnel
4 et 5 décembre 2024 – 8 h 30 à 12 h 00	Webdiffusion en direct	375 \$	s. o.	75 \$ - optionnel
À compter du 2 décembre 2024 jusqu'au 31 mars 2025	Webdiffusion en différé	425 \$	s. o.	75 \$ - optionnel

* Prix spécial jusqu'au 15 octobre 2024 (rabais de 100 \$ sur le prix régulier et 50 \$ pour les webdiffusions en différé).

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

PROGRAMME – FISCALITÉ

Mise à jour en fiscalité : Applications pratiques pour les sociétés, les fiducies et les particuliers pour les planificateurs financiers, les conseillers en placement et les courtiers hypothécaires ou en assurance

Durée de l'activité de formation : 4 heures

But de l'activité de formation :

Cette activité de formation vous permettra de vous tenir à jour concernant les nombreuses annonces des autorités fiscales au cours de la dernière année, les changements récents apportés aux lois fiscales et autres lois connexes ainsi qu'aux pratiques administratives des autorités fiscales, tout en vous donnant des réponses aux questions qui vous sont posées quotidiennement dans le cadre de votre pratique ainsi que des arguments de décisions, des stratégies et des nouveaux outils pour vous et votre organisation / vos clients. Bref, une activité de formation sur l'ensemble de l'actualité fiscale, le tout étant adapté à la réalité des planificateurs financiers, des conseillers en placement ainsi que des courtiers hypothécaires ou en assurance.

Qui devrait suivre cette activité de formation :

Tout planificateur financier et conseiller en placement, courtier hypothécaire ou en assurance, qui souhaite se garder à jour sur les nouveautés fiscales et autres sujets connexes de la dernière année, qu'il œuvre en cabinet ou dans une institution financière.

Objectifs de l'activité de formation :

À la fin de la formation et de retour en milieu de travail, vous serez en mesure de :

- Connaître les principaux changements législatifs en vigueur et à venir, ainsi qu'en matière d'interprétation et d'administration fiscale;
- Déterminer les principaux enjeux et particularités au niveau fiscal pour votre organisation ou vos clients;
- Mettre en œuvre un plan d'action, s'il y a lieu, pour optimiser les pratiques touchant la fiscalité dans votre organisation ou auprès de vos clients.

Au programme :

- Présentation des tables d'impôt et tableaux utiles;
- Revue des taux d'imposition applicables pour l'année 2024 et diverses stratégies de rémunération de l'actionnaire dirigeant;

- Nouveautés fiscales et autres sujets connexes affectant les sociétés, les fiducies et les particuliers qui ont été annoncées au cours de la dernière année (mise à jour économique, budget et autres annonces) en plus d'un suivi des mesures importantes annoncées dans les années antérieures qui sont en lien avec votre pratique;
- Mise à jour sur une multitude de règles visant les placements, les véhicules de retraite et les produits d'assurance, y compris certaines incidences fiscales relatives aux revenus et frais découlant de placements;
- Plusieurs conseils pour vos clients pour l'an 2024.

Stratégie de formation :

Exposé magistral accompagné d'exemples.

Matériel du participant :

Ouvrage de référence servant comme matériel de formation.

Accès par le Portail CQFF à plusieurs documents complémentaires, intitulés documents Web, pour bonifier le contenu de l'ouvrage de référence.

Communiqués, dans les mois suivant la tenue de l'activité de formation, qui vous aviseront de tout changement apporté par le fisc et ayant trait aux informations fournies lors de cette activité de formation.

Formatrices :



Elaine Samoisette,
CQFF



Natalie Hotte,
CQFF

« La mise à jour en fiscalité c'est un énorme travail d'avoir simplifié un document de plus de 900 pages. C'est indispensable! »

« Je suis très satisfait des mises à jour reçues par le CQFF et je recommande fortement cette formation! »

Dates des séances et tarifs

Dates et heures	Mode de diffusion	Tarifs*	Supplément en présentiel	Supplément format papier
20 novembre 2024 – 8 h 30 à 12 h 30	Présentiel - Laval Nouveauté	275 \$	50 \$ - obligatoire	75 \$ - obligatoire
28 novembre 2024 – 8 h 30 à 12 h 30	Webdiffusion en direct	275 \$	s. o.	75 \$ - optionnel
3 décembre 2024 – 8 h 30 à 12 h 30	Webdiffusion en direct	275 \$	s. o.	75 \$ - optionnel
À compter du 2 décembre 2024 jusqu'au 31 mars 2025	Webdiffusion en différé	325 \$	s. o.	75 \$ - optionnel

* Prix spécial jusqu'au 15 octobre 2024 (rabais de 100 \$ sur le prix régulier et 50 \$ pour les webdiffusions en différé).

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

PROGRAMME – FISCALITÉ

Accession à la propriété : RAP, CELIAPP et autres mesures fiscales

Nouveauté

Durée de l'activité de formation : 4 heures

But de l'activité de formation :

Cette activité de formation vous permettra de voir en détail les programmes d'accession à la propriété, à savoir le régime d'accession à la propriété (RAP), le compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété (CELIAPP) ainsi que le crédit pour l'achat d'une première propriété. D'autres mesures entourant la propriété immobilière seront abordées, dont notamment l'exemption pour résidence principale, les nouvelles règles sur les reventes précipitées, la déduction pour frais de déménagement ainsi que le crédit pour rénovations multigénérationnelles, et ce, afin de vous offrir une vue d'ensemble complète.

Qui devrait suivre cette activité de formation :

Toute personne désirant en connaître davantage sur les programmes d'accession à la propriété et les autres mesures fiscales entourant la propriété immobilière.

Objectifs de l'activité de formation :

À la fin de la formation et de retour en milieu de travail, vous serez en mesure de :

- Connaître les principales règles entourant le RAP et le CELIAPP;
- Identifier les mesures fiscales en lien avec la propriété auxquelles vos clients peuvent être admissibles;
- Prodiguer divers conseils à vos clients relativement à l'accession à la propriété;
- Optimiser les choix qui s'offrent à vos clients.

Au programme :

- Les règles entourant le RAP et le CELIAPP, y compris leur mise en application à l'aide d'exemples;
- Les règles sur le crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation;
- Les règles de base entourant l'exemption pour résidence principale;
- Les nouvelles règles visant les reventes précipitées d'immeubles résidentiels;
- La déduction pour frais de déménagement;
- Le nouveau crédit pour rénovations multigénérationnelles.

Stratégie de formation :

Exposé magistral accompagné d'exemples.

Matériel du participant :

Ouvrage de référence servant comme matériel de formation.

Formatrices :



Elaine Samoisette,
CQFF



Natalie Hotte,
CQFF



Cindy Poliquin,
Raymond Chabot
Grant Thornton

Dates des séances et tarifs

Dates et heures	Mode de diffusion	Tarifs*	Supplément en présentiel	Supplément format papier
À compter du 25 novembre 2024 jusqu'au 31 août 2025 (incluant une période de questions par Teams avec les formatrices le 16 janvier 2025 de 11 h 00 à 12 h 00)	Webdiffusion en différé	299 \$	s.o	50 \$ - optionnel

* Prix spécial jusqu'au 15 octobre 2024 (rabais de 100 \$ sur le prix régulier et 50 \$ pour les webdiffusions en différé).

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

PROGRAMME – FISCALITÉ

Formation de haut-niveau sur la retraite en partenariat avec Nathalie Bachand, Martin Dupras et Mélanie Beauvais

Nouveauté

Durée de l'activité de formation : 4 heures

But de l'activité de formation :

Cette formation a été conçue afin d'aider les professionnels (planificateurs financiers, conseillers, comptables, etc.) à répondre aux questions de leurs clients dans le cadre de leur planification de retraite.

Qui devrait suivre cette activité de formation :

Planificateurs financiers, conseillers de placement, courtiers, comptables conseillant leurs clients sur la retraite.

Objectifs de l'activité de formation :

À la fin de la formation, vous serez capable dans le cadre de votre poste ou au sein de votre organisation ou auprès de vos clients de :

- Mettre à jour vos connaissances, incluant les sujets d'actualités, en matière de retraite;
- Démystifier certains concepts plus complexes en matière de régime de retraite;
- Répondre le mieux possible à des questions pointues dans le domaine de la retraite.

Au programme :

- Tableaux utiles;
- Les régimes publics;
- Véhicules individuels;
- Régimes à prestations déterminées;
- Régime de retraite individuel (RRI);
- Régimes d'accumulation;
- Fiscalité de la retraite;
- Décassement des actifs à la retraite;
- Les éléments « retraite » pour un propriétaire d'entreprise;
- La retraite et le divorce.

Stratégie de formation :

Exposé magistral accompagné d'exemples et cas pratiques.

Matériel du participant :

Matériel de formation

Formateurs :



Nathalie Bachand,
Bachand Lafleur



Martin Dupras,
ConFor
financiers inc.



Mélanie Beauvais,
Bachand Lafleur

Dates des séances et tarifs

Dates et heures	Mode de diffusion	Tarifs	Supplément en présentiel	Supplément format papier
8 novembre 2024 – 8 h 30 à 12 h 30	Présentiel - Brossard à l'Hôtel Escad Quartier DIX30	275 \$	Inclus*	50 \$ - obligatoire
19 novembre 2024 – 8 h 30 à 12 h 30	Présentiel - Québec	275 \$	Inclus*	50 \$ - obligatoire
29 novembre 2024 – 8 h 30 à 12 h 30	Formation à distance en direct	275 \$	s. o.	50 \$ - optionnel
À compter du 9 décembre 2024 jusqu'au 31 mars 2025	Webdiffusion en différé	275 \$	s. o.	50 \$ - optionnel

* Le prix inclut café et thé uniquement.

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

PROGRAMME – FISCALITÉ

Impôts des particuliers : Applications pratiques et déclarations fiscales

Durée de l'activité de formation : 4 ou 7 heures

Dans la version de 7 heures de cette activité de formation, les sujets sont présentés de façon plus détaillée et étoffée comparativement à la version de 4 heures. Ainsi, plusieurs des sujets sont couverts plus en profondeur que dans la version de 4 heures.

Dans la version 4 heures de cette activité de formation, nous n'entrons pas nécessairement dans le détail des sujets abordés comme c'est le cas dans la version de 7 heures. De plus, certains sujets sont couverts seulement dans la version de 7 heures.

But de l'activité de formation :

En plus de vous informer sur toutes les nouveautés affectant directement les déclarations fiscales des particuliers, cette activité de formation vous fournira les outils nécessaires pour détecter les subtilités rattachées à la préparation de celles-ci, tout en vous permettant de prodiguer de précieux conseils.

Qui devrait suivre cette activité de formation :

Toute personne impliquée dans la préparation de déclarations de revenus des particuliers ou toute personne souhaitant être à jour relativement à la fiscalité des particuliers.

Objectifs de l'activité de formation :

À la fin de la formation et de retour en milieu de travail, vous serez en mesure de :

- Connaître les principaux changements législatifs en vigueur pour l'année d'imposition 2024, ainsi qu'en matière d'interprétation et d'administration fiscale en fiscalité;
- Déterminer les principaux enjeux et particularités au niveau fiscal pour vos clients;
- Produire les déclarations fiscales de vos clients de la façon la plus optimale possible.

Au programme :

- Revue des tables d'impôt et tableaux utiles;
- Nouveautés pour les déclarations fiscales de l'année (incluant des positions administratives des autorités fiscales et de la jurisprudence) et rappel de certaines mesures annoncées dans les années antérieures, touchant notamment les sujets particuliers suivants :
 - > Les dépenses admissibles pour un employé et/ou un travailleur autonome;
 - > Les frais afférents à l'utilisation d'une automobile;
 - > La déductibilité des frais de déménagement;

- > Les revenus et frais liés découlant de placements;
- > La perte au titre d'un placement d'entreprise (PTPE);
- > L'immobilier à revenu;
- > Les règles entourant l'exemption pour résidence principale;
- > Les régimes enregistrés;
- > Le crédit d'impôt pour frais médicaux ainsi que le crédit d'impôt pour personne handicapée;
- > Les bourses d'études et le crédit pour frais de scolarité;
- > Les impacts fiscaux reliés à un changement de statut familial;
- > Les éléments propres aux déclarations fiscales des aînés;
- > L'impôt au décès et les successions;
- > Les incidences fiscales en cas de faillite;
- > L'administration fiscale.

Stratégie de formation :

Exposé magistral accompagné d'exemples.

Matériel du participant :

Ouvrage de référence servant comme matériel de formation.

Accès par le Portail CQFF à plusieurs documents complémentaires, intitulés documents Web, pour bonifier le contenu de l'ouvrage de référence.

Communiqués, dans les mois suivant la tenue de l'activité de formation, qui vous aviseront de tout changement apporté par le fisc et ayant trait aux informations fournies lors de cette activité de formation.

Liste de contrôle pour vous aider dans la prise de renseignements lors de la rencontre initiale avec un particulier et autres outils mis à votre disposition pour faciliter votre travail.

Formatrices :



Elaine Samoisette,
CQFF



Natalie Hotte,
CQFF



Cindy Poliquin,
Raymond Chabot
Grant Thornton

PROGRAMME – FISCALITÉ

Impôts des particuliers : Applications pratiques et déclarations fiscales (suite)

Dates des séances et tarifs				
Dates et heures	Mode de diffusion	Tarifs*	Supplément en présentiel	Supplément format papier
4 février 2025 – 8 h 30 à 16 h 30 (7 heures)	Présentiel - Brossard au Centre de formation DIX30	375 \$	75 \$ - obligatoire	85 \$ - obligatoire
6 février 2025 – 8 h 30 à 16 h 30 (7 heures)	Présentiel - Laval	375 \$	75 \$ - obligatoire	85 \$ - obligatoire
10 février 2025 – 8 h 30 à 16 h 30 (7 heures)	Présentiel - Québec	375 \$	75 \$ - obligatoire	85 \$ - obligatoire
18 février 2025 – 8 h 30 à 12 h 30 (4 heures)	Webdiffusion en direct	275 \$	s. o.	85 \$ - optionnel
19 et 20 février 2025 – 8 h 30 à 12 h 00 (7 heures)	Webdiffusion en direct	375 \$	s. o.	85 \$ - optionnel
11 et 12 mars 2025 – 8 h 30 à 12 h 00 (7 heures)	Webdiffusion en direct	375 \$	s. o.	85 \$ - optionnel
13 mars 2025 – 8 h 30 à 12 h 30 (4 heures)	Webdiffusion en direct	275 \$	s. o.	85 \$ - optionnel
À compter du 24 février 2025 jusqu'au 30 juin 2025 (7 heures)	Webdiffusion en différé	425 \$	s. o.	85 \$ - optionnel
À compter du 24 février 2025 jusqu'au 30 juin 2025 (4 heures)	Webdiffusion en différé	325 \$	s. o.	85 \$ - optionnel

* Prix spécial jusqu'au 15 janvier 2025 (rabais de 100 \$ sur le prix régulier et 50 \$ pour les webdiffusions en différé).

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

« Bravo pour votre excellente formation. C'est ce qu'il y a de mieux au Québec. Vous êtes un incontournable! »

« Cette formation, incluant le volume et le portail web, est exceptionnelle. C'est une source d'information détaillée, complète et très efficace et utile. »

« Se lancer en affaire de préparation d'impôt des particuliers sans suivre annuellement les cours du CQFF, c'est comme se lancer hors d'un avion en vol sans parachute. »

« Chapeau! Nous nous attendons à l'excellence et vous l'offrez. Les cartables sont incroyables, les formateurs maîtrisent leur sujet. Un gros Bravo! »

PROGRAMME – FISCALITÉ

Propriété immobilière aux États-Unis et autres aspects importants de la fiscalité américaine pour les particuliers

Durée de l'activité de formation : 3 heures

But de l'activité de formation :

Cette activité de formation vous permettra de faire un tour d'horizon des règles de la fiscalité américaine visant un particulier qui n'est pas un résident fiscal des États-Unis, dont notamment les règles entourant la détention d'une propriété immobilière, que celle-ci soit détenue à des fins personnelles ou à des fins locatives.

Qui devrait suivre cette activité de formation :

Toute personne souhaitant en connaître davantage sur les règles fiscales américaines visant un particulier qui n'est pas un résident fiscal des États-Unis, dont celles entourant la détention d'une propriété immobilière.

Objectifs de l'activité de formation :

À la fin de la formation et de retour en milieu de travail, vous serez en mesure de :

- Mettre à jour vos connaissances en fiscalité américaine pour les particuliers non résidents des États-Unis;
- Déterminer les principaux enjeux et particularités au niveau de la fiscalité américaine pour vos clients;
- Identifier les obligations fiscales américaines de vos clients, le cas échéant.

Au programme :

- Stratégies et des structures de détention d'une propriété immobilière aux États-Unis;
- Critères de résidence fiscale américaine pour les particuliers;
- Règles fiscales entourant la location et la vente d'une propriété aux États-Unis;
- Droits successoraux américains.

Stratégie de formation :

Exposé magistral accompagné d'exemples.

Matériel du participant :

Matériel de formation pouvant servir d'outil de référence après l'activité de formation.

Formatrices :



Caroline Vanier,
Raymond Chabot
Grant Thornton



Mylène Tétreault,
Raymond Chabot
Grant Thornton

Dates des séances et tarifs

Dates et heures	Mode de diffusion	Tarifs*	Supplément en présentiel	Supplément format papier
5 novembre 2024 – 8 h 30 à 11 h 30	Formation à distance en direct	249 \$	s. o.	50 \$ - optionnel
À compter du 18 novembre 2024 jusqu'au 30 juin 2025	Webdiffusion en différé	299 \$	s. o.	50 \$ - optionnel

* Prix spécial jusqu'au 15 octobre 2024 (rabais de 100 \$ sur le prix régulier et 50 \$ pour les webdiffusions en différé).

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

Le Portail et le site Web du CQFF : deux valeurs ajoutées aux participants du CQFF

Portail CQFF

Le Portail CQFF contient tous les documents liés à l'activité de formation à laquelle vous vous inscrivez, en version électronique. Vous y retrouverez le volume complet pour votre activité de formation, les différents chapitres présentés séparément ainsi que divers documents et outils de référence, qui varient selon l'activité de formation choisie.

Par exemple, pour les activités de formation Mise à jour en fiscalité et Impôt des particuliers, vous aurez accès à des documents Web qui regroupent plusieurs écrits du CQFF sur des sujets variés et qui sauront certainement vous aider dans votre pratique. Ces nombreux écrits s'ajoutent à nos cartables déjà bien garnis! De plus, vous pourrez utiliser des modèles de choix et de lettres préparés par le CQFF en plus d'avoir accès à des publications de notre partenaire Raymond Chabot Grant Thornton.



Le Portail CQFF contient aussi un moteur de recherche vous permettant de trouver facilement le ou les documents dans lesquels les termes recherchés se trouvent. Il s'agit d'un outil efficace pour faciliter vos recherches et vous faire sauver du précieux temps!

Centre d'information

Le Centre d'information sur le cqff.com contient une panoplie d'informations relatives à la fiscalité et à d'autres sujets connexes. Vous pourrez naviguer dans les différentes rubriques de cette page Web, pour découvrir le large éventail d'informations qui s'y trouve.

Dans la première portion de la page, l'information est regroupée par thématique fiscale, en plus de contenir différentes publications du CQFF et de ses partenaires.

Dans la seconde portion de la page, il s'agit principalement d'information entourant le cadre législatif fiscal (lois, règlements, budgets), incluant des publications des autorités fiscales.

Le Centre d'information vous permet donc d'avoir accès à une variété de sujets, regroupés en un seul endroit.

Information par thématique fiscale

+ Assurance-emploi	+ Automobiles et frais de repas	+ Calcul de l'impôt des particuliers et crédits d'impôt personnels
+ Décès	+ Étudiants et REEE	+ Familles et enfants
+ Fiscalité américaine et internationale	+ Fiscalité des sociétés	+ Frais médicaux, personnes handicapées et REEI
+ Mesures fiscales COVID-19	+ Placements et retraite	+ Publications du CQFF et de nos partenaires
+ Régime québécois d'assurance parentale (RQAP)	+ Retenues sur la paie et charges sociales	+ Séparation

Information législative et gouvernementale

+ Administration fiscale	+ Communiqués de presse et nouvelles fiscales	+ Décisions des tribunaux
+ Documents budgétaires	+ Formulaires et publications	+ Interprétations fédérales
+ Interprétations québécoises	+ Lois, règlements, projets de loi et autres cadres législatifs - Canada	+ Lois, règlements, projets de loi et autres cadres législatifs - Québec
+ Outils utiles et pratiques	+ Services en ligne	+ Taux de change
+ Taxes à la consommation		

PROGRAMME – TAXES À LA CONSOMMATION

Mise à jour en TPS/TVH et TVQ, autres taxes et droits touchant les entreprises québécoises – récents développements et particularités

Durée de l'activité de formation : 3.5 heures

But de l'activité de formation :

Cette activité de formation vise à mettre à jour vos connaissances en TPS/TVH et en TVQ ainsi que des autres taxes et droits touchant les entreprises québécoises et à traiter de particularités touchant certains secteurs et organisations.

Qui devrait suivre cette activité de formation :

Tous les comptables.

Objectifs de l'activité de formation :

À la fin de la formation et de retour en milieu de travail, vous serez capable de :

- Connaître les principaux changements législatifs, en matière d'interprétation et d'administration fiscale en taxes à la consommation;
- Déterminer les principaux enjeux et particularités pour son organisation ou ses clients;
- Mettre en œuvre un plan d'action, s'il y a lieu, pour optimiser les pratiques touchant la TPS/TVH, la TVQ ainsi que les autres taxes dans son organisation ou auprès de ses clients.

Au programme :

- Revue des récents développements en TPS/TVH et TVQ ainsi que des autres taxes et droits canadiens;
- Développements et tendances en matière de taxes de vente américaines et à l'international;

- Revue des nouveautés et particularités, s'il y a lieu, des autres droits et taxes;
- Meilleures pratiques et conseils dans la gestion des taxes à la consommation et des autres taxes.

Stratégie de formation :

Exposé magistral accompagné d'exemples.

Matériel du participant :

Matériel de formation en TPS/TVH et TVQ, autres taxes et droits touchant les entreprises québécoises pouvant servir comme document de référence.

Communiqués, dans les mois suivant la tenue de l'activité de formation, qui vous aviseront de tout changement apporté par le fisc et ayant trait aux informations fournies lors de cette activité de formation.

Formateurs :



Maryse Janelle,
Raymond Chabot
Grant Thornton



Frédéric Gagné,
Raymond Chabot
Grant Thornton

Dates des séances et tarifs				
Dates et heures	Mode de diffusion	Tarifs*	Supplément en présentiel	Supplément format papier
6 novembre 2024 – 8 h 30 à 12 h 00	Formation à distance en direct	249 \$	s. o.	50 \$ - optionnel
À compter du 18 novembre 2024 jusqu'au 30 juin 2025 (incluant une période de questions par Teams avec les formateurs le 11 décembre 2024 de 11 h 00 à 12 h 00)	Webdiffusion en différé	299 \$	s.o	50 \$ - optionnel

* Prix spécial jusqu'au 15 octobre 2024 (rabais de 100 \$ sur le prix régulier et 50 \$ pour les webdiffusions en différé).

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

« Superbe formation, très bien vulgarisée. Les tableaux sont super et aide à la compréhension. »

PROGRAMME – TAXES À LA CONSOMMATION

Applications et particularités en TPS/TVH et TVQ, autres taxes et droits touchant les entreprises québécoises

Durée de l'activité de formation : 7 heures

But de l'activité de formation :

Cette activité de formation vise à faire un tour d'horizon de l'ensemble des concepts, applications et particularités touchant la TPS/TVH, la TVQ ainsi que les autres taxes et droits touchant les entreprises québécoises.

Qui devrait suivre cette activité de formation :

Tous les comptables.

Objectifs de l'activité de formation :

À la fin de la formation et de retour en milieu de travail, vous serez capable de :

- Mettre à jour et remettre à niveau vos connaissances relativement à la TPS/TVH, la TVQ ainsi que des autres taxes et droits;
- Prendre connaissance des autres régimes de taxes au Canada et à l'international auxquels son organisation ou ses clients sont soumis;
- Déterminer les principaux enjeux et particularités pour son organisation ou ses clients;
- Mettre en œuvre un plan d'action s'il y a lieu pour optimiser les pratiques touchant la TPS/TVH, la TVQ ainsi que les autres droits et taxes dans son organisation ou auprès de ses clients.

Au programme :

- Vue d'ensemble des régimes de taxes à la consommation canadiennes;
- Modalités d'application générales;
- Particularités par secteurs d'activités et autres particularités en TPS/TVH et TVQ, autres taxes et droits touchant les entreprises québécoises;

- Importation;
- Exportation de biens et services;
- Autres particularités;
- Les régimes de la TPS/TVH et de la TVQ – sommaire des particularités: Autres taxes à la consommation canadiennes;
- Autres régimes de taxes affectant les activités d'entreprises québécoises;
- Liste des erreurs les plus fréquentes aux fins de la TPS/TVH et TVQ.

Stratégie de formation :

Exposé magistral accompagné d'exemples.

Matériel du participant :

Matériel de formation en TPS/TVH et TVQ, autres taxes et droits touchant les entreprises québécoises pouvant servir comme document de référence.

Communiqués, dans les mois suivant la tenue de l'activité de formation, qui vous aviseront de tout changement apporté par le fisc et ayant trait aux informations fournies lors de cette activité de formation.

Formateurs :



Maryse Janelle,
Raymond Chabot
Grant Thornton



Frédéric Gagné,
Raymond Chabot
Grant Thornton

Dates des séances et tarifs

Dates et heures	Mode de diffusion	Tarifs*	Supplément en présentiel	Supplément format papier
21 et 22 janvier 2025 – 8 h 30 à 12 h 00	Formation à distance en direct	349 \$	s.o	50 \$ - optionnel
18 et 19 mars 2025 – 8 h 30 à 12 h 00	Webdiffusion en direct	349 \$	s.o	50 \$ - optionnel
À compter du 3 février 2025 jusqu'au 31 août 2025	Webdiffusion en différé	399 \$	s.o	50 \$ - optionnel

* Prix spécial jusqu'au 15 janvier 2025 (rabais de 100 \$ sur le prix régulier et 50 \$ pour les webdiffusions en différé).

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

PROGRAMME – TAXES À LA CONSOMMATION

TPS/TVH et TVQ : Immobilier

Nouveauté

Durée de l'activité de formation : Jusqu'à 2 heures

But de l'activité de formation :

Cette activité de formation vise à faire un tour d'horizon en TPS/TVH et en TVQ touchant l'immobilier.

Qui devrait suivre cette activité de formation :

Tout professionnel œuvrant en TPS/TVH et en TVQ touchant l'immobilier.

Objectifs de l'activité de formation :

À la fin de la formation et de retour en milieu de travail, vous serez capable de :

- Connaître les principaux enjeux législatifs, en matière d'interprétation et d'administration fiscale en taxes à la consommation touchant l'immobilier;
- Déterminer les principaux enjeux et particularités en taxes à la consommation touchant l'immobilier;
- Mettre en œuvre un plan d'action, s'il y a lieu, pour optimiser les pratiques touchant la TPS/TVH, la TVQ dans un contexte immobilier.

Au programme :

- Concepts fondamentaux;
- Particularités touchant les immeubles d'habitation;
- Remboursements;

- Fourniture à soi-même;
- Analyse sommaire des règles liées au changement d'usage d'un immeuble;
- Erreurs fréquentes et conséquences.

Stratégie de formation :

Exposé magistral accompagné d'exemples.

Matériel du participant :

Matériel du participant pouvant servir comme matériel de référence après la formation.

Formateurs :



Maryse Janelle,
Raymond Chabot
Grant Thornton



Frédéric Gagné,
Raymond Chabot
Grant Thornton

Dates des séances et tarifs				
Dates et heures	Mode de diffusion	Tarifs	Supplément en présentiel	Supplément format papier
À compter du 3 février 2025 jusqu'au 31 août 2025 (incluant une période de questions par Teams avec les formateurs le 20 mars 2025 de 8 h 30 à 9 h 30)	Webdiffusion en différé	125 \$	s.o	s.o

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

PROGRAMME – TAXES À LA CONSOMMATION

TPS/TVH et TVQ : OBE et OBNL

Nouveauté

Durée de l'activité de formation : Jusqu'à 2 heures

But de l'activité de formation :

Cette activité de formation vise à faire un tour d'horizon en TPS/TVH et en TVQ, des autres taxes et droits ainsi que de traiter les particularités touchant les OBE et les OBNL.

Qui devrait suivre cette activité de formation :

Tout professionnel œuvrant en TPS/TVH et en TVQ touchant les OBE et les OBNL.

Objectifs de l'activité de formation :

À la fin de la formation et de retour en milieu de travail, vous serez capable de :

- Connaître les principaux enjeux législatifs, en matière d'interprétation et d'administration fiscale en taxes à la consommation touchant les OBE et les OBNL;
- Déterminer les principaux enjeux et particularités en taxes à la consommation touchant les OBE et les OBNL;
- Mettre en œuvre un plan d'action, s'il y a lieu, pour optimiser les pratiques touchant la TPS/TVH, la TVQ ainsi que les autres taxes à la consommation touchant les OBE et les OBNL dans son organisation ou auprès de ses clients.

Au programme :

- Analyse des différents statuts d'organisme du secteur public aux fins de la TPS/TVH et de la TVQ;
- Principes applicables aux fournitures des OBE, des IP et des OBNL;
- Inscription et seuils d'inscription;

- Principes régissant la réclamation de CTI et de RTI des OBE, IP et OBNL;
- Remboursements partiels de taxes et délais prescrits;
- Déclaration de taxe nette des OBE et des OBNL;
- Erreurs fréquentes et conséquences.

Stratégie de formation :

Exposé magistral accompagné d'exemples.

Matériel du participant :

Matériel du participant pouvant servir comme matériel de référence après la formation.

Formateurs :



Maryse Janelle,
Raymond Chabot
Grant Thornton



Frédéric Gagné,
Raymond Chabot
Grant Thornton

Dates des séances et tarifs

Dates et heures	Mode de diffusion	Tarifs	Supplément en présentiel	Supplément format papier
À compter du 3 février 2025 jusqu'au 31 août 2025 (incluant une période de questions par Teams avec les formateurs le 20 mars 2025 de 10 h 00 à 11 h 00)	Webdiffusion en différé	125 \$	s.o	s.o

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

PROGRAMME – TAXES À LA CONSOMMATION

TPS/TVH et TVQ : Réorganisations et groupe de personnes

Nouveauté

Durée de l'activité de formation : Jusqu'à 2 heures

But de l'activité de formation :

Cette activité de formation vise à faire un tour d'horizon en TPS/TVH et en TVQ, des autres taxes et droits ainsi que de traiter les particularités touchant les réorganisations.

Qui devrait suivre cette activité de formation :

Tout professionnel œuvrant en TPS/TVH et en TVQ dans un contexte de réorganisations et groupe de personnes.

Objectifs de l'activité de formation :

À la fin de la formation et de retour en milieu de travail, vous serez capable de :

- Connaître les principaux enjeux législatifs, en matière d'interprétation et d'administration fiscale en taxes à la consommation touchant les réorganisations.

Au programme :

- Rappel des règles applicables lors de la fourniture de biens meubles corporels ou incorporels, et d'immeubles;
- Régimes particuliers et allègements :
 - > Transactions intersociétés et entre personnes liées ou associées;
 - > Mesures particulières visant les ventes d'actifs d'une entreprise;

> Mesures particulières touchant les fusions;

> Mesures particulières touchant les liquidations.

- Transactions impliquant une société de portefeuille et son droit à l'inscription et à des CTI et RTI;
- Société de personnes;
- Erreurs fréquentes et conséquences.

Stratégie de formation :

Exposé magistral accompagné d'exemples.

Matériel du participant :

Matériel du participant pouvant servir comme matériel de référence après la formation.

Formateurs :



Maryse Janelle,
Raymond Chabot
Grant Thornton



Frédéric Gagné,
Raymond Chabot
Grant Thornton

Dates des séances et tarifs				
Dates et heures	Mode de diffusion	Tarifs	Supplément en présentiel	Supplément format papier
À compter du 3 février 2025 jusqu'au 31 août 2025 (incluant une période de questions par Teams avec les formateurs le 21 mars 2025 de 8 h 30 à 9 h 30)	Webdiffusion en différé	125 \$	s.o	s.o

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

PROGRAMME – TAXES À LA CONSOMMATION

Régimes de taxes à la consommation aux États-Unis

Nouveauté

Durée de l'activité de formation : Jusqu'à 2 heures

But de l'activité de formation :

Cette activité de formation vise à faire un tour d'horizon des régimes de taxes à la consommation aux États-Unis.

Qui devrait suivre cette activité de formation :

Tout professionnel œuvrant avec des entreprises ayant des ventes aux États-Unis.

Objectifs de l'activité de formation :

À la fin de la formation et de retour en milieu de travail, vous serez capable de :

- Connaître les principes législatifs, en matière d'interprétation et d'administration fiscale en taxes à la consommation aux États-Unis;
- Déterminer les principaux enjeux et particularités en taxes à la consommation aux États-Unis;
- Mettre en œuvre un plan d'action, s'il y a lieu, pour optimiser les pratiques touchant les taxes à la consommation aux États-Unis dans son organisation ou auprès de ses clients.

Au programme :

- L'application générale des taxes à la consommation aux États-Unis;
- Taxes de juridiction locale et complexités;
- Exemples de prélèvements additionnels dans certains états;

- Lieu de la fourniture;
- Assiette fiscale;
- Certaines exemptions possibles et exemples de limites;
- Nexus physique et économique;
- Obligation d'inscription et de perception des taxes et déclarations;
- Taxe sur l'utilisation;
- Certaines Taxes fédérales d'accise.

Stratégie de formation :

Exposé magistral accompagné d'exemples.

Matériel du participant :

Matériel du participant pouvant servir comme matériel de référence après la formation.

Formateurs :



Maryse Janelle,
Raymond Chabot
Grant Thornton



Frédéric Gagné,
Raymond Chabot
Grant Thornton

Dates des séances et tarifs				
Dates et heures	Mode de diffusion	Tarifs	Supplément en présentiel	Supplément format papier
À compter du 3 février 2025 jusqu'au 31 août 2025 (incluant une période de questions par Teams avec les formateurs le 21 mars 2025 de 10 h 00 à 11 h 00)	Webdiffusion en différé	125 \$	s.o	s.o

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

PROGRAMME – COMPTABILITÉ ET PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

NCECF : Mise à jour, applications, particularités et sommaire des choix en comptabilité et en présentation des états financiers

Nouveauté

Durée de l'activité de formation : 7 heures

But de l'activité de formation :

Cette activité de formation vise à couvrir les principaux enjeux d'applications et de particularités NCECF au niveau de la comptabilisation et de la présentation des états financiers.

Une capsule, incluse et complémentaire à la formation, vise à couvrir également les principales différences entre la comptabilisation et la déclaration fiscale de l'entreprise.

Qui devrait suivre cette activité de formation :

Tous les comptables.

Objectifs de l'activité de formation :

À la fin de la formation, vous serez capable dans le cadre de votre poste ou au sein de votre organisation ou auprès de vos clients de :

- Mettre à niveau ses connaissances en NCECF sur la comptabilisation et la présentation des états financiers;
- Connaître les principaux choix comptables et de présentation des états financiers;
- Solutionner les principaux enjeux pratiques de comptabilisation et de présentation des états financiers;
- Mettre à niveau ses connaissances sur les différences entre la comptabilisation et la déclaration fiscale de l'entreprise.

Au programme :

- Consolidation :
 - > Consolidation – récapitulation et choix de conventions comptables :
 - Filiale – 1591;
 - Satellite – 3051;
 - Partenariat – 3056;
 - Placement – 3051.
 - > Acquisition d'entreprises – ventilation du prix d'achat – 1582;

> Actifs incorporels générés à l'interne – 3064 :

- Choix de convention comptable;
- Critères;
- Évaluation.

> Opérations entre apparentés – 3840.

• Revenus :

- > Aide gouvernementale – 3800 et 3805;
- > Produits – 3400.

• Instruments financiers :

- > Classement, évaluation et mesure des passifs/actifs financiers – 3856;
- > Actions privilégiées rachetables – 3856;
- > Couverture – 3856.

• Entreprises en difficultés financières :

- > Dépréciation d'actifs à long terme – 3063;
- > Sortie d'actifs à long terme et abandon d'activités – 3475.

• Une capsule de formation est offerte en complémentarité identifiant les particularités entre la comptabilisation dans les NCECF et la déclaration fiscale.

Stratégie de formation :

Exposé magistral accompagné d'exemples et cas pratique.

Matériel du participant :

Matériel de formation incluant des outils de référence pouvant servir après l'activité de formation.

Formatrices :



Mireille Dubé,
collaboratrice
au CQFF



Karine Phaneuf,
collaboratrice
au CQFF



Anne-Marie Hubert,
collaboratrice
au CQFF

Dates des séances et tarifs				
Dates et heures	Mode de diffusion	Tarifs*	Supplément en présentiel	Supplément format papier
21 et 22 novembre 2024 – 8 h 30 à 12 h 00	Formation à distance en direct	349 \$	s. o.	50 \$ - optionnel
À compter du 2 décembre 2024 jusqu'au 31 août 2025	Webdiffusion en différé	399 \$	s. o.	50 \$ - optionnel

* Prix spécial jusqu'au 15 octobre 2024 (rabais de 100 \$ sur le prix régulier et 50 \$ pour les webdiffusions en différé).

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

PROGRAMME – COMPTABILITÉ ET PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

NCOSBL : Mise à jour, applications, particularités et sommaire des choix en comptabilité et en présentation des états financiers

Nouveauté

Durée de l'activité de formation : 7 heures

But de l'activité de formation :

Cette activité de formation vise à couvrir les principaux enjeux d'applications et de particularités NCOSBL au niveau de la comptabilisation et de la présentation des états financiers.

Une capsule, incluse et complémentaire à la formation, vise à couvrir également les principales différences entre la comptabilisation et la déclaration fiscale de l'entreprise.

Qui devrait suivre cette activité de formation :

Tous les comptables.

Objectifs de l'activité de formation :

À la fin de la formation, vous serez capable dans le cadre de votre poste ou au sein de votre organisation ou auprès de vos clients de :

- Mettre à niveau ses connaissances en NCOSBL sur la comptabilisation et la présentation des états financiers;
- Connaître les principaux choix comptables et de présentation des états financiers;
- Solutionner les principaux enjeux pratiques de comptabilisation et de présentation des états financiers;
- Mettre à niveau ses connaissances sur les différences entre la comptabilisation et la déclaration fiscale de l'entreprise.

Au programme :

- Consolidation :
 - > Consolidation – récapitulation et choix de conventions comptables :
 - Regroupements d'organismes sans but lucratif – 4449;

- Présentation des entités contrôlées et apparentées dans les états financiers des organismes sans but lucratif – 4450.
- Actifs :
 - > Stocks, immobilisations, actifs incorporels et collections :
 - Choix de conventions comptables;
 - Spécificités;
 - Lien avec les NCECF.
- Revenus :
 - > Constatation des apports – 4410 :
 - Méthode du report;
 - Méthode par fonds affectés;
 - Constatation des apports reçus sous forme de biens et services.
- Une capsule de formation est offerte en complémentarité identifiant les particularités entre la comptabilisation dans les NCOSBL et la déclaration fiscale.

Stratégie de formation :

Exposé magistral accompagné d'exemples et cas pratique.

Matériel du participant :

Matériel de formation incluant des outils de référence pouvant servir après l'activité de formation.

Formatrices :



Mireille Dubé,
collaboratrice
au CQFF



Karine Phaneuf,
collaboratrice
au CQFF



Anne-Marie Hubert,
collaboratrice
au CQFF

Dates des séances et tarifs				
Dates et heures	Mode de diffusion	Tarifs*	Supplément en présentiel	Supplément format papier
12 et 13 décembre 2024 – 8 h 30 à 12 h 00	Formation à distance en direct	349 \$	s. o.	50 \$ - optionnel
À compter du 6 janvier 2025 jusqu'au 31 août 2025	Webdiffusion en différé	399 \$	s. o.	50 \$ - optionnel

* Prix spécial jusqu'au 15 octobre 2024 (rabais de 100 \$ sur le prix régulier et 50 \$ pour les webdiffusions en différé).

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

PROGRAMME – MANAGEMENT

Fonction finance et gestion de la performance des organisations

Nouveauté

Durée de l'activité de formation : 7 heures

But de l'activité de formation :

Cette activité de formation vise à faire un tour d'horizon des meilleures pratiques de la fonction finance et de la gestion de la performance des organisations.

Qui devrait suivre cette activité de formation :

Tous les membres de la fonction finance d'une organisation ainsi que leurs dirigeants et leurs conseillers.

Objectifs de l'activité de formation :

À la fin de la formation, vous serez capable dans le cadre de votre poste ou au sein de votre organisation ou auprès de vos clients de :

- Définir la maturité de la fonction finance d'une organisation;
- Développer des outils pour positionner la fonction finance d'une organisation;
- Déterminer les éléments à mettre en place pour transformer une fonction finance;
- Déterminer les résultats attendus;
- Mettre en pratique certaines notions apprises à partir d'exemples pratiques.

Au programme :

- Contexte créant un besoin de revisiter la fonction finance d'une organisation;
- Enjeux et préoccupations des dirigeants en lien avec la fonction finance;
- Évaluation de la maturité et positionnement de la fonction finance d'une organisation;

- Composantes d'une fonction finance d'une organisation;
- Bonnes pratiques de la fonction finance;
- Axes et démarches de transformation de la fonction finance pour une contribution accrue à la gestion de la performance d'une organisation;
- Résultats attendus des dirigeants d'une fonction finance d'une organisation;
- Facteurs clés du succès d'une fonction finance d'une organisation.

Stratégie de formation :

Exposé magistral accompagné d'exemples.

Matériel du participant :

Matériel de formation pouvant servir comme outil de référence après l'activité de formation.

Formateurs :



Pierre Fortin,
Raymond Chabot
Grant Thornton



Alexandra Potvin,
Raymond Chabot
Grant Thornton

Dates des séances et tarifs

Dates et heures	Mode de diffusion	Tarifs*	Supplément en présentiel	Supplément format papier
25 et 26 mars 2025 – 8 h 30 à 12 h 00	Webdiffusion en direct	349 \$	s. o.	50 \$ - optionnel
À compter du 7 avril 2025 jusqu'au 31 août 2025	Webdiffusion en différé	399 \$	s. o.	50 \$ - optionnel

* Prix spécial jusqu'au 15 janvier 2025 (rabais de 100 \$ sur le prix régulier et 50 \$ pour les webdiffusions en différé).

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

PROGRAMME – MANAGEMENT

Transformation organisationnelle et optimisation des ressources

Nouveauté

Durée de l'activité de formation : 7 heures

But de l'activité de formation :

Cette activité de formation vise à faire un tour d'horizon des meilleures pratiques pour la transformation organisationnelle et l'optimisation des ressources au sein de l'organisation.

Qui devrait suivre cette activité de formation :

Tous les membres de la fonction finance d'une organisation ainsi que leurs dirigeants et leurs conseillers.

Objectifs de l'activité de formation :

À la fin de la formation, vous serez capable dans le cadre de votre poste ou au sein de votre organisation ou auprès de vos clients de :

- Définir la performance organisationnelle;
- Définir l'optimisation des ressources;
- Développer des outils pour positionner la performance organisationnelle et l'optimisation des ressources au sein de l'organisation;
- Déterminer les éléments à mettre en place pour optimiser les ressources d'une organisation;
- Déterminer les résultats attendus;
- Mettre en pratique certaines notions apprises à partir d'exemples pratiques.

Au programme :

- Environnement, enjeux et performance organisationnelle;
- Caractéristiques des organisations performantes et maturité organisationnelle;

- Vision et stratégies des organisations :
 - > Plan stratégique de l'organisation;
 - > Diagnostic interne de l'organisation;
 - > Enjeux stratégiques de l'organisation;
 - > Approche « OKR » (objectifs et résultats).
- Optimisation des ressources : axes et tendances actuelles;
- Objectifs d'une organisation performante – 6 axes;
- Défis, mise en œuvre et gestion de changement – 5 phases;
- Résultats attendus d'une organisation performante;
- Cas pratique.

Stratégie de formation :

Exposé magistral accompagné d'exemples.

Matériel du participant :

Matériel de formation pouvant servir comme outil de référence après l'activité de formation.

Formateur :



Pierre Fortin,
Raymond Chabot
Grant Thornton

Dates des séances et tarifs

Dates et heures	Mode de diffusion	Tarifs*	Supplément en présentiel	Supplément format papier
27 et 28 mai 2025 – 8 h 30 à 12 h 00	Webdiffusion en direct	349 \$	s. o.	50 \$ - optionnel
À compter du 26 mai 2025 jusqu'au 31 août 2025	Webdiffusion en différé	399 \$	s. o.	50 \$ - optionnel

* Prix spécial jusqu'au 15 janvier 2025 (rabais de 100 \$ sur le prix régulier et 50 \$ pour les webdiffusions en différé).

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

PROGRAMME – MANAGEMENT

Meilleures pratiques – Gestion des coûts et des opérations de l'organisation afin d'augmenter les bénéfices et la valorisation de l'organisation

Durée de l'activité de formation : 7 heures

But de l'activité de formation :

Cette activité de formation vise à mettre à jour vos connaissances et faire un tour d'horizon des meilleures pratiques touchant la gestion des coûts et des opérations de l'organisation afin d'augmenter les bénéfices et la valorisation de l'organisation.

Qui devrait suivre cette activité de formation :

CFO, Vice-présidents Finance, contrôleurs, analystes financiers ainsi que leurs conseillers.

Objectifs de l'activité de formation :

À la fin de la formation, vous serez capable dans le cadre de votre poste ou au sein de votre organisation ou auprès de vos clients de :

- Connaître les meilleures pratiques rattachées à la gestion des coûts et des opérations de l'organisation;
- Identifier les meilleures pratiques à mettre en œuvre dans l'organisation;
- Optimiser les meilleures pratiques de l'organisation.

Au programme :

- Pourquoi la gestion des coûts et des opérations est importante?
- Outils de gestion des coûts :
 - > Établissement des indicateurs de performance et des ratios financiers à suivre;
 - > Détermination de la comptabilisation des coûts par activités / investissements / projets;
 - > Détermination de la reddition de compte : rapports à produire / forme / responsabilités / suivis;

- > Budgétisation des coûts de l'organisation;
- > Analyse des coûts / des ratios financiers / des écarts / des indicateurs de performance;
- > Établissement d'une stratégie de redressement.
- Gestion de la qualité et de l'amélioration continue de l'organisation :
 - > Optimisation des processus / opérations et de la rentabilité de l'organisation.
- Outils afin d'augmenter les bénéfices et la valorisation de l'organisation;
- Facteurs de succès et plan d'action pour une gestion optimale des coûts et des opérations de l'organisation afin d'augmenter les bénéfices et la valorisation de l'organisation.

Stratégie de formation :

Exposé magistral accompagné d'exemples.

Matériel du participant :

Matériel de formation pouvant servir comme outil de référence après l'activité de formation.

Formateurs :



Johanne Berger,
collaboratrice
au CQFF



Olivier-Don
Truong,
Raymond Chabot
Grant Thornton



Eugène Gilbert,
Raymond Chabot
Grant Thornton

Dates des séances et tarifs

Dates et heures	Mode de diffusion	Tarifs*	Supplément en présentiel	Supplément format papier
3 et 4 juin 2025 – 8 h 30 à 12 h 00	Webdiffusion en direct	349 \$	s. o.	50 \$ - optionnel
À compter du 26 mai 2025 jusqu'au 31 août 2025	Webdiffusion en différé	399 \$	s. o.	50 \$ - optionnel

* Prix spécial jusqu'au 15 janvier 2025 (rabais de 100 \$ sur le prix régulier et 50 \$ pour les webdiffusions en différé).

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

PROGRAMME – MANAGEMENT

Meilleures pratiques de la fonction finance – Contrôle interne et la prévention de la fraude

Nouveauté

Durée de l'activité de formation : 7 heures

But de l'activité de formation :

Cette activité de formation vise à faire un tour d'horizon des meilleures pratiques en contrôle interne à mettre en œuvre au sein de l'organisation afin notamment de prévenir la fraude.

Qui devrait suivre cette activité de formation :

Tous les gestionnaires participant à l'établissement et l'analyse du contrôle interne de l'organisation ainsi que leurs conseillers.

Objectifs de l'activité de formation :

À la fin de la formation, vous serez capable dans le cadre de votre poste ou au sein de votre organisation ou auprès de vos clients de :

- Connaître les meilleures pratiques rattachées aux contrôles internes;
- Évaluer les contrôles internes de l'organisation;
- Optimiser les contrôles internes de l'organisation afin de prévenir la fraude.

Au programme :

- Meilleures pratiques – contrôle interne (COSO – CobIT) :
 - > Inventaire des contrôles internes et des processus à mettre en œuvre des contrôles internes;
 - > Identification des contrôles internes en place et à mettre en place en lien avec la gestion des risques de l'organisation et les risques de fraude dans l'organisation;
 - > Identification des indices de fraude, contrôles internes à mettre en œuvre et plan d'action;

- > Évaluation des contrôles internes et plan d'action;
- > Les technologies et les contrôles internes : de l'automatisation à l'évaluation des contrôles internes.
- Rôles et responsabilités des gestionnaires dans les contrôles internes;
- Rôles et responsabilités de la fonction finance dans les contrôles internes;
- Rôles et responsabilités d'une fonction d'audit interne dans l'organisation;
- Facteurs de succès pour des contrôles internes optimaux dans l'organisation.

Stratégie de formation :

Exposé magistral accompagné d'exemples.

Matériel du participant :

Matériel de formation pouvant servir comme outil de référence après l'activité de formation.

Formatrice :



Johanne Berger,
collaboratrice
au CQFF

Dates des séances et tarifs

Dates et heures	Mode de diffusion	Tarifs*	Supplément en présentiel	Supplément format papier
10 et 11 juin 2025 – 8 h 30 à 12 h 00	Webdiffusion en direct	349 \$	s. o.	50 \$ - optionnel
À compter du 26 mai 2025 jusqu'au 31 août 2025	Webdiffusion en différé	399 \$	s. o.	50 \$ - optionnel

* Prix spécial jusqu'au 15 janvier 2025 (rabais de 100 \$ sur le prix régulier et 50 \$ pour les webdiffusions en différé).

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

PROGRAMME – MANAGEMENT

Meilleures pratiques – Gestion de l'encaisse, les débours et la gestion des risques financiers rattachés

Durée de l'activité de formation : 7 heures

But de l'activité de formation :

Cette activité de formation vise à faire un tour d'horizon des meilleures pratiques en gestion de l'encaisse, des débours et de la gestion des risques financiers rattachés au sein de l'organisation.

Qui devrait suivre cette activité de formation :

CFO, Vice-présidents Finance, contrôleurs, analystes financiers ainsi que leurs conseillers.

Objectifs de l'activité de formation :

À la fin de la formation, vous serez capable dans le cadre de votre poste ou au sein de votre organisation ou auprès de vos clients de :

- Mettre à jour vos connaissances en achat – vente – fusion – évaluation d'entreprises;
- Connaître les meilleures pratiques rattachées à l'achat – vente – fusion – évaluation d'entreprises;
- Identifier les meilleures pratiques à mettre en œuvre dans l'organisation;
- Optimiser les meilleures pratiques de l'organisation.

Au programme :

- Mise à jour et tendances en gestion de l'encaisse, des paiements et de la gestion des risques financiers rattachés dans le contexte économique actuel et à venir;

Meilleures pratiques :

- > Encaisses et liquidités : Définir une vision claire de la gestion des liquidités à court et à long terme;
- > Opérations et paiements : Optimiser les processus et cibler les activités à automatiser;
- > Gestion du risque financier : Vue holistique et quantification de tous les risques matériels;
- > Gouvernance et contrôle : Développer la gouvernance et les contrôles financiers applicables à l'organisation.

- Facteurs de succès pour une gestion de l'encaisse, des débours et de la gestion des risques financiers rattachés optimale pour l'organisation.

Stratégie de formation :

Exposé magistral accompagné d'exemples.

Matériel du participant :

Matériel de formation pouvant servir comme outil de référence après l'activité de formation.

Formateurs :



Jean-Michel Parizeau,
Raymond Chabot
Grant Thornton



Johanne Berger,
collaboratrice
au CQFF

Dates des séances et tarifs				
Dates et heures	Mode de diffusion	Tarifs*	Supplément en présentiel	Supplément format papier
17 et 18 juin 2025 – 8 h 30 à 12 h 00	Webdiffusion en direct	349 \$	s. o.	50 \$ - optionnel
À compter du 26 mai 2025 jusqu'au 31 août 2025	Webdiffusion en différé	399 \$	s. o.	50 \$ - optionnel

* Prix spécial jusqu'au 15 janvier 2025 (rabais de 100 \$ sur le prix régulier et 50 \$ pour les webdiffusions en différé).

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

PROGRAMME – MANAGEMENT

Meilleures pratiques de la fonction finance dans le contexte actuel

Durée de l'activité de formation : Jusqu'à 2 heures

But de l'activité de formation :

Cette conférence vise que la fonction finance ou ses conseillers exercent un grand rôle de leadership et d'influence au sein de son organisation.

Qui devrait suivre cette activité de formation :

Que l'on soit un CFO, COO, VP, directeur, contrôleur ou un analyste, cette conférence est un incontournable pour connaître les tendances mondiales et les meilleures pratiques à implanter dans votre organisation ou chez vos clients dans le contexte actuel.

Objectifs de l'activité de formation :

À la fin de la formation, vous serez capable dans le cadre de votre poste ou au sein de votre organisation ou auprès de vos clients de :

- Mettre à jour vos connaissances en financement;
- Connaître les meilleures pratiques rattachées au financement et aux relations avec vos actionnaires – créanciers – banquiers au sein de l'organisation;
- Identifier les meilleures pratiques à mettre en œuvre dans l'organisation;
- Optimiser les meilleures pratiques de l'organisation.

Au programme :

- Rôle des finances post pandémie;
- Revue du contexte actuel post pandémie;
- Transformation numérique;
- Recherche de financement;
- Gestion des flux de trésorerie et contrôle des coûts;
- Critères ESG;
- Gouvernance;
- Gestion des risques;
- Cybersécurité.

Stratégie de formation :

Exposé magistral accompagné d'exemples.

Matériel du participant :

Présentation de la conférence.

Formatrice :



Johanne Berger,
collaboratrice
au CQFF

Dates des séances et tarifs				
Dates et heures	Mode de diffusion	Tarifs	Supplément en présentiel	Supplément format papier
À compter du 13 juin 2024 jusqu'au 31 août 2025	Webdiffusion en différé	125 \$	s. o.	s. o.

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

PROGRAMME – FINANCEMENT

Mise à jour et meilleures pratiques en financement et relations avec vos actionnaires – créanciers – banquiers en rappel

Durée de l'activité de formation : 7 heures

But de l'activité de formation :

Cette activité de formation vise à mettre à jour vos connaissances et faire un tour d'horizon des meilleures pratiques en financement et relations avec vos actionnaires – créanciers – banquiers au sein de l'organisation.

Qui devrait suivre cette activité de formation :

Tous les gestionnaires participant au processus décisionnel et d'obtention du financement de l'organisation ainsi que leurs conseillers.

Objectifs de l'activité de formation :

À la fin de la formation, vous serez capable dans le cadre de votre poste ou au sein de votre organisation ou auprès de vos clients de :

- Mettre à jour vos connaissances en financement;
- Connaître les meilleures pratiques rattachées au financement et aux relations avec vos actionnaires – créanciers – banquiers au sein de l'organisation;
- Identifier les meilleures pratiques à mettre en œuvre dans l'organisation;
- Optimiser les meilleures pratiques de l'organisation.

Au programme :

- Processus de financement;
- Sources de financement;
- Fonction finance et les meilleures pratiques;
- Cas pratique.

Stratégie de formation :

Exposé magistral accompagné d'exemples.

Matériel du participant :

Matériel de formation pouvant servir comme outil de référence après l'activité de formation.

Formatrice :



Johanne Berger,
collaboratrice
au CQFF

Dates des séances et tarifs

Dates et heures	Mode de diffusion	Tarifs*	Supplément en présentiel	Supplément format papier
14 et 15 janvier 2025 – 8 h 30 à 12 h 00	Webdiffusion en direct	349 \$	s. o.	50 \$ - optionnel
À compter du 13 juin 2024 jusqu'au 31 août 2025	Webdiffusion en différé	399 \$	s. o.	50 \$ - optionnel

* Prix spécial jusqu'au 15 janvier 2025 (rabais de 100 \$ sur le prix régulier et 50 \$ pour les webdiffusions en différé).

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

PROGRAMME – REDRESSEMENT / INSOLVABILITÉ

Mise à jour et meilleures pratiques en contexte de redressement et/ou insolvabilité en rappel

Durée de l'activité de formation : 3.5 heures

But de l'activité de formation :

Cette activité de formation vise à faire un tour d'horizon des récents développements et des meilleures pratiques pour mieux protéger vos actifs dans un contexte de redressement et/ou insolvabilité incluant les relations avec les actionnaires, les créanciers et les institutions financières de l'organisation ou du particulier.

Qui devrait suivre cette activité de formation :

Tous les actionnaires, dirigeants, conseillers externes et gestionnaires, incluant les membres de l'équipe de la fonction finance, ainsi que les conseillers de ces clients impliqués dans les projets de redressement et/ou d'insolvabilité.

Objectifs de l'activité de formation :

À la fin de la formation, vous serez capable dans le cadre de votre poste ou au sein de votre organisation ou auprès de vos clients de :

- Connaître les récents développements en redressement et insolvabilité dont les derniers courants jurisprudentiels associés à l'insolvabilité ainsi que les tendances par secteurs, les ordres de collocation de créances dans différentes situations et autres;
- Connaître les meilleures pratiques en redressement et en insolvabilité notamment celles pour mieux protéger vos actifs lors de la prise de vos décisions tout en considérant les impacts fiscaux, les pièges et erreurs à éviter;
- Connaître le mode de communication ainsi que les besoins d'informations nécessaires à une bonne négociation avec vos actionnaires – créanciers – institutions financières de l'organisation et/ou du particulier dans le contexte actuel;
- Identifier les meilleures pratiques à mettre en œuvre dans l'organisation ou pour le particulier;
- Optimiser les meilleures pratiques de l'organisation.

Au programme :

- Le syndic et la Loi sur l'insolvabilité / Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies :
 - > Rôle d'un syndic autorisé en insolvabilité : avis d'intention et proposition concordataire, séquestre intérimaire, séquestre judiciaire, administration provisoire, faillite commerciale, contrôleur en vertu de la Loi sur les

arrangements avec les créanciers des compagnies (LACC), liquidation volontaire, restructuration informelle et liquidateur en vertu des lois fédérales ou provinciales;

- L'élaboration d'une structure corporative efficace : Analyse des besoins et protection d'actif versus charge d'impôt;
- L'importance des relations avec les différentes parties intéressées : Rôles et responsabilités de la fonction finance ou du conseiller du client dans un contexte de redressement et insolvabilité ainsi que dans les relations avec les actionnaires, les créanciers et les institutions financières;
- Les implications et conséquences d'une insolvabilité commerciale sur les administrateurs et actionnaires;
- Les tendances actuelles en matière d'insolvabilité au Québec;
- Les tendances jurisprudentielles 2023;
- Les priorités et les hypothèques;
- Les pièges et erreurs à éviter;
- Les différentes stratégies pour optimiser une liquidation;
- Les options (plan de redressement / restructuration, faillite commerciale, proposition concordataire, liquidation volontaire, déclaration de faillite, proposition de consommateur, consolidation de dettes, etc.) en cas de redressement et insolvabilité pour les organisations et les particuliers;
- Meilleures pratiques et modèles de reddition de compte de la fonction finance ou du conseiller du client à la gouvernance;
- Facteurs de succès et plan d'action pour une gestion optimale dans un contexte de redressement et/ou d'insolvabilité.

Stratégie de formation :

Exposé magistral accompagné d'exemples.

Matériel du participant :

Matériel de formation pouvant servir comme outil de référence après l'activité de formation.

Formateurs :



Michel Thibault,
Raymond Chabot
Grant Thornton



Yannick Bourassa-Milot,
Raymond Chabot
Grant Thornton

Dates des séances et tarifs

Dates et heures	Mode de diffusion	Tarifs*	Supplément en présentiel	Supplément format papier
À compter du 1 ^{er} juin 2024 jusqu'au 31 août 2025	Webdiffusion en différé	299 \$	s. o.	50 \$ - optionnel

* Prix spécial jusqu'au 15 janvier 2025 (rabais de 100 \$ sur le prix régulier et 50 \$ pour les webdiffusions en différé).

Pour vous inscrire : portail.cqff.com

Une équipe dynamique pour vous servir à travers le Québec

Notre équipe a été formée afin de vous offrir un service à la hauteur de vos besoins et attentes. Au CQFF, le plus important, c'est vous! Notre service personnalisé fait en sorte que vous êtes précieux et méritez le meilleur de nos services.

Notre équipe comprend, en prime, toute la collaboration et le soutien du service de recherche fiscale de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, ainsi que quelques fiscalistes et recherchistes externes qui collaborent de façon ponctuelle à la préparation et à la rédaction de notre matériel de formation.



Elaine Samoisette, LL. M. Fisc., CPA
Cheffe de pratique – Programme de fiscalité



Natalie Hotte, Pl. Fin., D. Fisc.
Cheffe de pratique – Gestion des risques et Savoirs en fiscalité



Anie Vromet, CPA, M. Fisc.
Directrice, fiscalité



Daniel Benard
Directeur général



Martin Côté
Conseiller – Logistique, pédagogie et événements



Judith Dallaire
Responsable – Expérience client et opérations



Viviane Lemarcis
Coordonnatrice – Contenus



Kiri Aing
Coordonnatrice – Opérations et expérience client



Sylvie Savard
Assistante administrative



Joyce Beauvais
Assistante administrative

Coordonnées du CQFF inc.

Les Tours Triomphe

2500, boul. Daniel-Johnson, bureau 300, Laval (Québec) H7T 2P6
Tél. : 514 333-3472 | Sans frais : 1 888 973-3472 | CQFF.com | formation@cqff.com

Coordonnées des endroits où sont données nos activités de formation en présentiel

Château Royal

3500, boul. du Souvenir
Laval (Québec) H7V 1X2
Tél. : 514 333-1000

Centre de formation DIX30

6000, boul. de Rome, bureau 210
Brossard (Québec) J4Y 0B6
Tél. : 450 676-1281

Hôtel Plaza Québec

3031, boul. Laurier
Québec (Québec) G1V 2M2
Tél. : 418 658-2727

Hôtel Escad Quartier DIX30

1020, rue du Lux
Brossard (Québec) J4Y 0L2
Tél. : 450 500-9156



Fiscalité | Fonction finance